



BRAILLE

Une Méthode de Braille intégral gratuite en ligne

Une méthode d'initiation au Braille intégral est disponible en ligne sur le site de la Cellule de Recrutement et d'Insertion socioprofessionnelle des Personnes Handicapées (CRIPH) à l'adresse : <http://alize3.finances.gouv.fr/criph/laces/apprendrebraillehtm.htm>

De très nombreux exercices progressifs de lecture et d'écriture permettront de se familiariser très rapidement avec le Braille.

Cette méthode a été conçue à l'attention des voyants par Evelyne KOMMER, Professeur à l'Institut National des Jeunes Aveugles de Paris, et éditée par M. Ivan Leplumey, enseignant du département informatique de l'Institut National des Sciences Appliquées de Rennes et membre de l'Association Nationales des Parents d'Enfants Aveugles.

Pour aller plus loin :

Christine Hénault, mère d'un petit garçon aveugle et présidente de l'association enfant-aveugle, a conçu ce site-ressource à l'attention des familles et éducateurs où sont mis librement à disposition une mine d'informations, de ressources en ligne, de guides pratiques...
<http://www.enfant-aveugle.com/>

Des Polices à télécharger et à installer

Des Polices en Braille existent et certaines peuvent être installées gratuitement sur un ordinateur afin d'imprimer des documents en Braille. Pour imprimer en relief, il faudra cependant disposer d'une embosseuse Braille.

➔ SE PROCURER UNE POLICE EN BRAILLE :

Ces Polices sont particulièrement adaptées aux besoins des personnes faisant de la transcription de documents en Braille et/ou accompagnant un élève déficient visuel Braille :

- « **Simbraille** » (**DUXBURY**) qui fait apparaître les points vides pour les personnes voyantes souhaitant apprendre à lire et écrire le Braille, mais ne prend pas en compte les caractères accentués.



- « **Braille Kiama** » la plus complète.

- « **Braille Normal** » qui convient parfaitement (à partir de la taille 22 pts) pour l'édition de documents en Braille sur embosseuse.



Ces polices sont disponibles en libre téléchargement à l'adresse
<http://www.snv.jussieu.fr/archambault/braille/>

➔ INSTALLER UNE POLICE SOUS WINDOWS :

- Se procurer le fichier de Police (sur Internet, sur un autre ordinateur, sur une Clé USB...)
- Copier-coller le fichier de Police (*nom.TTF* ou *nom.FON*) dans le dossier C :\Windows\Fonts.

La Police sera ensuite disponible dans tous les programmes installés sur l'ordinateur.

MATERIELS & LOGICIELS

- ➔ **L'IRIS40** est un ordinateur braille utilisé par les élèves non-voyants. La société EUROBRILLE construit cet ordinateur et en assure la maintenance.



Son manuel complet peut être téléchargé sur leur site à l'adresse :

<http://www.eurobraille.fr/download/Iris/French/191.1/Documentation/Manuel%20IRIS%20Application%20Dialogue%201.91.pdf>

- ➔ **Le logiciel DBTWIN** (Duxbury Braille Translation for WINDOWS) permet de retranscrire automatiquement des documents numériques en braille.

L'Association Valentin Haüy (AVH) met à disposition, sur son site :

- La Fiche Technique du Logiciel : <http://www.avh.asso.fr/magasin/produits/82010-82019.php>

- Une version de Démonstration de DBTWin 10.7 à télécharger/installer :
http://www.duxburysystems.com/downloads/dbt_10.7/dbt-1007.msi

- Un Manuel d'Utilisation de DBTWin 10.7 :
<http://www.avh.asso.fr/magasin/fichiers/Manuel%20d%27utilisation%20DBTWIN%2010-7%20V-1-0.doc>

